LA CONTRIBUTION DE L'ELEVAGE PASTORAL A LA SECURITE ET AU DEVELOPPEMENT DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

LA PLACE DE L'ELEVAGE TRANSHUMANT DANS LES REVENUS DES COMMUNES AU NIGER : QUEL SOUTIEN EN RETOUR POUR LES PASTEURS ?

Siddo Amadou, Président de la Fédération Nationale des Eleveurs du Niger (FNEN-Daddo), Niger, daddozinder@yahoo.fr

Contribution étude pastorale et relecture : Maman Sani Amadou SPCR, Maman Moctari ZFD/GIZ

Résumé

Au Niger, l'élevage est pratiqué par près de 87% de la population active en tant qu'activité principale ou secondaire, après l'agriculture (MRA, 2008). Le gouvernement reconnaît bien l'importance de l'élevage en érigeant le secteur au rang de ministère de plein exercice au vu de sa contribution estimée à 35 % au PIB agricole, avec un effectif global de 31.394.041 têtes, toutes espèces confondues avec 66% des éleveurs sédentaires, 18% des nomades et 15,40% d'éleveurs transhumants (RGAC, 2004).

Malgré son apport indéniable au produit intérieur brut, l'élevage transhumant est souvent victime d'un certain nombre de préjugés. Selon les perceptions courantes, l'élevage transhumant reste considéré comme un système de production économiquement non viable et les communes à vocation pastorale comme des entités sans ressources économiques propres, contraintes à disparaître d'elles-mêmes. Dans la pratique, nous remarquons de réelles hésitations du politique quand à sa volonté de définir un cadre législatif clair et cohérent pour la sécurisation et la promotion de l'économie pastorale. Sur le plan local, on note le peu d'intérêt qui est porté à la question pastorale lors de l'élaboration des Plans de Développement Communaux. Parallèlement, on souligne la faible représentation des éleveurs mobiles dans les instances locales de prise de décisions.

Pourtant lors de la descente ou de la remontée des éleveurs transhumants, la plupart des communes retrouvent un regain d'activité sur les marchés à bétail. En effet, certains commerçants parcourent des grandes distances afin de profiter de cette aubaine économique que constitue l'arrivée des transhumants. Une étude réalisée dans la région de Zinder a montré la contribution importante de la transhumance et de l'activité pastorale dans la commune de Guidiguir. Elle se concrétise par la commercialisation du bétail sur pied, la vente des sous-produits issus de l'élevage transhumant et également par l'apport fiscal perçu par les communes grâce aux transactions commerciales. À lui seul, l'élevage transhumant représente 87% des taxes de présentation et d'identification des animaux. Malgré cet apport de l'élevage transhumant à l'économie des communes, en retour le constat d'une insuffisance d'investissements dans ce secteur est très révélateur.

Il est important que l'État et les collectivités trouvent un mécanisme afin d'accompagner ce secteur pourvoyeur de l'économie locale. Cela doit se traduire par le renforcement de l'investissement pastoral pour sécuriser et aménager les espaces pastoraux à travers leur identification, leur délimitation et leur matérialisation. De plus, les éleveurs doivent avoir accès aux services sociaux de base, notamment la santé animale et humaine, l'éducation et l'eau.

Globalement l'aménagement pastoral doit favoriser une meilleure intégration des populations pastorales dans les institutions de prises de décisions. De cette manière les éleveurs contribueront au renfoncement et au respect du cadre législatif et réglementaire.

COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

Introduction

La transhumance est un mouvement cyclique et saisonnier des troupeaux sous la garde des pasteurs en vue de l'exploitation des ressources pastorales d'un territoire donné vers des zones complémentaires suivant des itinéraires variables aux fins d'assurer de façon optimale l'entretien et la reproduction du cheptel.

Longtemps stigmatisé comme élément dégradant l'environnement avec le développement de concepts de « surpâturage », de « désertification » et de « dégradation des sols », cette pratique bénéficie d'un retour en grâce expliqué par une faible empreinte dans la dégradation durable d'un environnement de type sahélien. *A contrario*, il apparaît même que les stratégies de mobilité mises en œuvre par les pasteurs sont de nature à contrecarrer les risques environnementaux.

Sur le plan économique la contribution de l'élevage au produit intérieur brut est de 35% au PIB agricole au Niger. Mieux, l'élevage mobile contribue énormément au développent de l'économie locale à travers les différentes taxes que perçoivent les communes mais aussi la réaffectation des revenus des éleveurs au profit d'achats de produits fondamentaux du ménage comme les denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité.

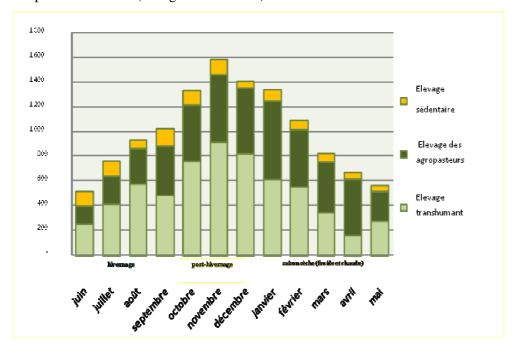
Dans le cadre de ce colloque, nous présentons les résultats d'une étude que nous avons réalisée en collaboration avec le GIZ-ZFD dans des communes sahéliennes de l'Est du Niger.

Les influences de la transhumance et de l'activité pastorale dans la vie économique locale des communes sahéliennes du Niger

Cas des communes en zone agricole

- L'animation des marchés

Les témoignages des acteurs locaux collectés sur les marchés étudiés ainsi que le comptage d'animaux présents et mis en vente au cours des saisons indiquent que le degré d'animation des marchés dépend fortement de la présence des transhumants sur les marchés qui, elle, est déterminée par leurs itinéraires dépendant des saisons. Ainsi, nous avons pu constater une augmentation du nombre de petits ruminants (marchés de N'Guel Kollo et Kindjandi) et de bovins (marché de Kindjandi) lors de l'hivernage en raison de l'arrivée des transhumants dans ces contrées à la recherche de pâturage frais. Le reste de l'année ces marchés restent souvent assez calmes et peu animés. Les moments au cours de l'année où le nombre d'animaux est le plus élevé correspondent donc tout à fait aux cycles de vente des pasteurs mobiles (cf. figure ci-dessous).



LA CONTRIBUTION DE L'ELEVAGE PASTORAL A LA SECURITE ET AU DEVELOPPEMENT DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS

COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

Troisièmement, des enquêtes avec au total 88 intermédiaires agissant entre l'éleveur producteur et l'acheteur sur les marchés et nommés « dillali » ont permis de comprendre la provenance des animaux présentés aux marchés de bétail au fil des saisons¹. En sachant distinguer le bétail issu du milieu sédentaire agricole et le bétail à provenance pastorale, les « dillali » ont pu fournir des informations montrant que malgré les fluctuations intra-annuelles du nombre d'animaux mis en vente au cours des saisons, la majorité des animaux proviennent du système de production pastoral avec une relative constance au cours de l'année (moyenne annuelle sur les trois sites étudiés : 81 % des animaux sont de provenance pastorale) (cf. Tableau 1). Ces trois arguments appuient l'hypothèse que les trois marchés de bétail de N'Guel Kollo, Waragou et de Kindjandi soient principalement et constamment alimentés par des animaux de provenance pastorale.

Saison / année	Lieu	N° <u>dillali</u> dans l'échantillon	Type d'animal confié	% du lot quotidien imputable à une clientèle pastorale*	% moyenne par marché et par saison	% moyenne annuelle
	N'Guel Kollo	4	Petit ruminant	99%	0.407	
		6	Bovin	83%	94%	
Chaha		3	Dromadaire	100%		
Sèche froide	Kindiandi	4	Petit ruminant	86%		
		3	Bovin	79%	83%	
'07-'08	Waragou	5	Petit ruminant	75%		
		3	Bovin	84%	80%	
	N'Guel Kollo	4	Petit ruminant	73%		81%
		4	Bovin	82%	84%	
		4	Dromadaire	100%		
Sèche	Kindiandi	7	Petit ruminant	75%		0170
chaude '08		4	Bovin	70%	73%	
	Waragou	6	Petit ruminant	64%		
		2	Bovin	90%	77%	
Mousson '08	N'Guel Kollo	6	Petit ruminant	82%		
		4	Bovin	62%	83%	
		2	Dromadaire	100%	1	
	Kindiandi	5	Petit ruminant	82%		
		4	Bovin	78%	80%	
	Waragou	6	Petit ruminant	70%		
	6 13. 1	2	Bovin	83%	77%	

^{*}Ce chiffre reflète le pourcentage d'animaux confiés (aux dillali), non pas l'importance de la clientèle.

Tableau 1: Provenance des animaux confiés aux « dillali » (% imputables aux éleveurs mobiles) (Anderson 2007, p.33)

- Les apports de l'élevage mobile aux recettes municipales

Comme nous l'avons constaté plus haut, les apports fiscaux captés par les différentes taxations appliquées au secteur de l'élevage constituent une partie de l'apport économique en faveur de la commune.

Il existe différentes formes de taxation du secteur de l'élevage dont la taxation des transactions domestiques impliquant du bétail et ses sous-produits, la collecte de patentes rattachées aux professions liées au secteur de l'élevage et la taxation du bétail destiné à l'exportation.

Dans cette étude nous avons seulement pris en compte la première forme de taxes. Seules les taxes de présentation et d'identification du bétail sur pied ont pu être considérées.

Une analyse plus profonde devrait inclure aussi la partie due aux taxes sur les cuirs, les peaux, l'abattage et sur la vente de produits laitiers.

Cependant, avoir accès à des chiffres fiables sur les recettes communales effectivement prélevées ne s'est pas révélé une tâche facile. La commune ne disposant pas pour l'instant de compétences en matière d'administration fiscale et par conséquent leur registres fiscaux n'étant pas à jour, nous avons du passer par des chiffres fournis par le SIM/B2 Flash Info et par la Direction régionale des Ressources animales pour obtenir l'effectif déclaré d'animaux taxés. Sur la base de ces chiffres, les

¹ Les enquêtes ont été menées à trois reprises correspondantes aux trois principales saisons de l'année (saison sèche froide, saison d'hivernage), afin de pouvoir apprécier les fluctuations d'animaux présentés intra-annuelles importantes.

² Le Système d'information sur les marchés à bétail constitue un centre de diffusion des informations recueillies sur des marchés de référence dans tout le pays.

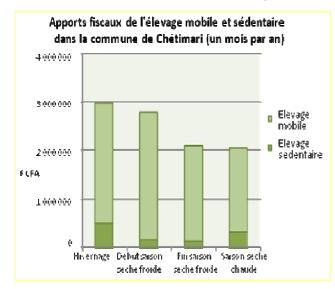
LA CONTRIBUTION DE L'ELEVAGE PASTORAL A LA SECURITE ET AU DEVELOPPEMENT DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

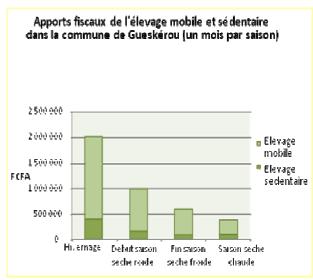
apports mensuels issus de la taxation des transactions de bétail sur pied ont pu être estimés pour deux des trois marchés (cf. tableau 2) :

Estimation de l'apport mensuel provenant de la taxation des transactions bétail sur pied											
Commune : Chétimari / Marché : N'Guel Kollo / Période : août 2007											
Type d'animal	Nb présenté	Taxe de présentation 100F/pt rum. 200F/gd. rum.	Nb vendu	Taxe d'identification 200F/pt rum. 500F/gd. rum.	Taxe collectée (recettes de présentation + identification)	Recette mensuelle théoriquement réalisée par la municipalité, moins 10% du					
Bovin	698	139.600	643	321.500	461.100	total collecté					
Camelin	332	66.400	142	71.000	137.400	2.987.010 F					
Ovin	4.904	490.400	4.664	932.800	1.423.200	2.907.010 F					
Caprin	4.380	438.000	4.296	859.200	1.297.200						
Totaux		1.134.400		2.184.500	3.318.900						

Tableau 2: Estimation de l'apport mensuel provenant de la taxation des transactions bétail sur pied (Anderson 2008, Annexe 7)

Par contre, ces calculs expriment les apports fiscaux de tout le secteur de l'élevage aussi bien sédentaire que mobile, en termes de taxes de présentation et d'identification du bétail. Afin de pouvoir estimer la part du recouvrement imputable à l'élevage mobile, nous avons utilisé les pourcentages sur l'origine des animaux présentés sur les marchés issus de la première enquête (cf. tableau 1). Les résultats de ces calculs sont présentés dans les deux graphiques suivants (fig. 3a et 3b). Ils montrent respectivement les apports fiscaux de l'élevage mobile et sédentaire au niveau des marchés de N'Guel Kollo (Commune de Chétimari) et de Kindjandi (Commune de Gueskérou).





À travers ces estimations, nous arrivons donc à la conclusion que l'élevage mobile en zone sédentaire contribue pour une grande partie aux recettes communales. En ce qui concerne les recettes fiscales générées par l'élevage mobile au niveau des deux marchés étudiés³, elles dépassent tout au long de l'année largement celles issues de l'élevage sédentaire.

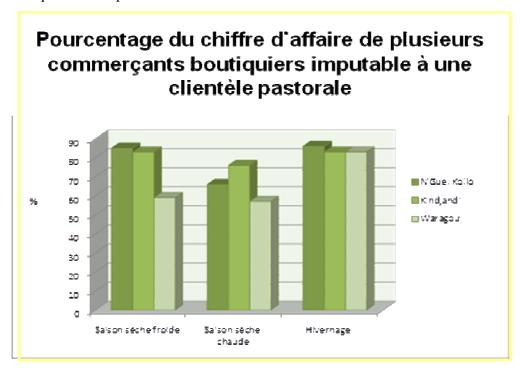
- La réaffectation des revenus et la stimulation de l'économie communale

4

³ Cette étude ainsi que les calculs associés ne tiennent compte que d'un seul marché par commune alors que chaque commune dispose en réalité de plusieurs marchés sur lesquels des taxes sont prélevées.

COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

La vente d'un animal par un éleveur signifie l'existence d'un besoin précis et immédiat. Par conséquent, les moyens financiers générés par les éleveurs mobiles à travers la vente d'un animal sont en général rapidement réinvestis et dépensés le même jour au même marché au profit d'achats de produits fondamentaux du ménage comme les denrées alimentaires et des articles impossibles à fabriquer aux campements.



Afin d'avoir une idée de l'importance des dépenses imputables aux éleveurs mobiles de passage sur les trois marchés étudiés, nous avons suivi un groupe de commerçants boutiquiers. Cette enquête nous a permis d'avoir un aperçu de la répartition des différentes sources – pastorales ou non pastorales – de leurs revenus. Les résultats de ces enquêtes sont représentés dans le graphique précédent montrant le pourcentage du chiffre d'affaire des boutiquiers imputable à une clientèle pastorale, en fonction de la saison et du marché étudié. Les dépenses effectuées au cours d'une journée de marché par les clients pasteurs constituent effectivement la principale source de revenus pour les boutiquiers suivis. Les pasteurs contribuent donc de manière cruciale à la stimulation de l'économie locale dans le Sud de la région de Diffa.

Dans les communes en zone pastorale

Les communes pastorales pourvoyeuses des animaux ne profitent pas véritablement de l'activité pastorale du fait qu'ils ne disposent pas des marchés et d'infrastructures pastorales suffisantes. Par exemple, les communes pastorales comme Tesker et Tennhya dans la région de Zinder Toummour et N'gourti dans la région de Diffa qui hébergent environ 80% des éleveurs mobiles ne profitent pas des retombées de cette activité.

Comment améliorer la réciprocité des communes vis-à-vis de la transhumance ?

- Sécuriser et aménager les espaces pastoraux et les ressources pastorales à travers leur identification, leur délimitation et leur matérialisation;
- Informer et sensibiliser les populations, les autorités administratives et coutumières sur l'intérêt et la contribution de l'élevage transhumant dans l'économie locale ;
- Organiser et renforcer les capacités des pasteurs ;
- Favoriser une meilleure intégration des populations pastorales dans les institutions et les cadres de prises de décisions ;

LA CONTRIBUTION DE L'ELEVAGE PASTORAL A LA SECURITE ET AU DEVELOPPEMENT DES ESPACES SAHARO-SAHELIENS COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

- Contribuer au renfoncement et au respect du cadre législatif et réglementaire en matière de l'élevage transhumant;
- Eviter aux éleveurs transhumants les différentes tracasseries au niveau des marchés;
- Sécuriser les éleveurs et leurs bétails contre les vols et autres exactions ;
- Faciliter aux éleveurs l'accès aux services sociaux de base (santé et éducation) et à l'eau.

Conclusion

Au Niger, l'activité pastorale a toujours été citée comme étant la deuxième mamelle de l'économie sur le plan de sa contribution au PIB national. Malgré ce poids, la politique de soutien à l'économie pastorale est restée jusque là parcellaire, très incomplète et ne s'est jamais traduite par des approches globales tenant compte de la contribution réelle de cette importante partie de l'économie nationale et locale. À la vue de nos expériences dans la partie du Niger oriental, nous pouvons soutenir que l'apport de l'élevage mobile à l'économie locale est très perceptible dans des communes où pourtant des préjugés sont souvent attribués au mode de production pastorale.

Le pastoralisme loin d'être un cliché fait de stéréotypes péjoratifs se doit d'être pris en compte dans la chaîne des lois de l'économie moderne. Il doit bénéficier d'un appui conséquent afin de renforcer sa contribution à l'économie des communes et, de façon générale, le pays. Il est important également de penser à un fond de péréquation afin d'appuyer les communes pastorales pourvoyeuses d'animaux afin qu'elles puissent aussi profiter des retombées de l'élevage pratiquée dans leurs communes.

Enfin, il est à noter qu'aujourd'hui, les associations pastorales ont pris conscience que les communes n'investissent pas dans le domaine pastoral, ce qui nécessite une meilleure organisation de la part des associations pour défendre ce droit. Mais déjà des outils traditionnels de pression existent notamment le *Dangol Pullaaku* (boycott des marchés) et sont utilisés par les éleveurs pour protester contre certaines injustices.

Bibliographie

Hamadou, M. (2009) : Interview réalisé par le ZFD Diffa avec le représentant de l'AREN (Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger). Antenne de Diffa.

Institut National de la statistique (2008) : Annuaire Statistique 2003-2007. Ministère de l'économie et des Finances, Niamey.

Anderson, S. (2008) : La contribution pastorale - Etude de trois communes dans le sud de Diffa. ZFD Service Civil pour la paix. Diffa.

Souleman Idi Maigachi (2011) : Redynamisation des marchés à bétail en zone agricole et amélioration des services et de l'accès au profit des éleveurs transhumants : cas du marché de Guidiguir région de Zinder Niger.